

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION
« LIFE PROJECT 4 YOUTH »**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Siège social : 1, boulevard Bessières, 75017 Paris

D. Associations

8 rue Bayen
75017 Paris

LIFE PROJECT 4 YOUHT

1, boulevard Bessières
75017 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association LIFE PROJECT 4 YOUTH,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association «LIFE PROJECT 4 YOUTH » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 juin 2024

SAS D.Associations

Représentée par Jörg SCHUMACHER

DocuSigned by:

1121F95C5801420...

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 326		1 326	1 326	
TOTAL (I)	1 326		1 326	1 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	169 435		169 435	237 665	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10 000		10 000	10 000	
DISPONIBILITES	473 492		473 492	583 017	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	759		759	757
	TOTAL (II)	653 686		653 686	831 439
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	655 012		655 012	832 765	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					1 326
(3) dont à plus d'un an					

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	156 810	118 676
	Dons	383 045	516 439
	Cotisations	2 730	2 500
	Legs et donations	1 935	1 378
	Autres produits de gestion courante	3	19
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	31 982	
	Autres produits	439 190	374 331
	Total des produits d'exploitation	1 015 696	1 013 342
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		216 787	276 876
Impôts, taxes et versements assimilés		2 919	763
Rémunération du personnel		280 150	326 594
Charges sociales		84 433	64 044
Subventions accordées par l'association		500 352	250 081
Dotation aux amortissements et dépréciations			
Dotation aux provisions			31 982
Autres charges		1	112
Total des charges d'exploitation	1 084 642	950 452	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(68 946)	62 890
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	10 796	176
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	167	349
2 - RESULTAT FINANCIER		10 629	(173)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(58 317)	62 717
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	2 460	3
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 460)	(3)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		62 000	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			62 000
TOTAL DES PRODUITS		1 088 492	1 013 518
TOTAL DES CHARGES		1 087 269	1 012 804
EXCEDENT ou DEFICIT		1 223	714
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	2 577 906	3 369 262
	Bénévolat		
	Prestations en nature	500	945
	Dons en nature	2 577 406	3 368 317
	CHARGES	2 577 906	3 369 262
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	500	945
Personnel bénévole	2 577 406	3 368 317	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

DESCRIPTION DE L'ENTITE

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvres

L'association, sans but lucratif et à vocation humanitaire, a pour objet :

- l'aide par une formation à l'entrepreneuriat et à l'insertion sociale et professionnelle de Jeunes adultes en situation de grande précarité et frappés d'exclusion.
- le plaidoyer en faveur de l'insertion de ces Jeunes adultes.
- la formation et l'envoi de "coachs" appelés à mettre en œuvre les dispositions d'insertion.
- et l'organisation d'événements destinés à lever des fonds pour financer ses actions.

Pour cela LP4Y a ouvert une vingtaine de centres en Asie et au Moyen Orient où les "coachs" accompagnent ces Jeunes pour des durées allant de 3 à 9 mois.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendances des exercices.

et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. La méthode de comptabilisation des subventions retenue prend en compte un pourcentage d'avancement de chaque projet. Ce pourcentage est déterminé par les équipes sur le terrain. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 326	1 326	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	169 435	169 435		
Charges constatées d'avance	759	759		
TOTAL DES CREANCES		171 520	171 520	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 902	33 902		
	Personnel et comptes rattachés	148 172	148 172		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 279	39 279		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	801	801		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	33 183	33 183		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	181 085	181 085			
TOTAL DES DETTES		436 421	436 421		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			759
BAYVET & BASSET - MSC	01/01/2024 05/12/2024	200	
MSC	01/01/2024 14/05/2024	64	
SCD	01/01/2024 29/02/2024	188	
ASSOCONNECT	01/01/2024 31/08/2024	307	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			759

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			181 085
FONDATION SERVIER		36 500	
THINK HUMAN FOUNDATION		54 000	
FONDATION BIC		15 000	
FONDATION SANCTA DEVOTA		11 667	
FIGHT AIDS MONACO		20 230	
FM FOUNDATION		3 688	
FONDATION ALSTOM		30 000	
FONDATION RAJA		10 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			181 085

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	216 653	714		217 367
Résultat de l'exercice	714	1 223	714	1 223
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	217 367	1 937	714	218 590

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Fonds dédiés Philippines	62 000	62 000		
TOTAL	62 000	62 000		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation et contributions financières

Cette année, l'association a signé 8 conventions affectées à des projets.

Le produit de l'année 2023 d'un montant global de 290 670 € se constitue de 99 849 € au titre de conventions signées en 2023, auquel il convient d'ajouter les produits au titre de conventions signées antérieurement, à savoir 190 821 € pour les conventions avec des Fondations et entreprises.

Subventions d'investissements

NEANT

Charges d'exploitation

Le Compte d'Emplois Ressources (CER) joint donne le complément d'informations souhaité.

Frais de personnel

Le modèle LP4Y est basé quasi exclusivement sur le bénévolat.

Les Volontaires en mission perçoivent une indemnité mensuelle dont le montant est progressif selon la durée de leur engagement (plafonné à 600€ par mois).

Les administrateurs, le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier assurent leur fonction bénévolement et ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés pour le compte de l'association leur sont remboursés occasionnellement.

LP4Y France emploie 3 salariés (2 ETP) et 1 VSIR au 31 décembre 2023, dont les 2 dirigeants opérationnels (qui ne peuvent plus bénéficier du statut juridique de volontaire).

Les volontaires ayant une ancienneté de plus de 2 ans et les dirigeants opérationnels bénéficient d'une prime de réinstallation lors de leur retour définitif en France.

La provision à ce titre est au 31 décembre 2023 de 147 700 € (hors charges sociales).

La baisse de 14% entre 2022 et 2023 du poste salaires, composé pour l'essentiel par les indemnités versées aux Volontaires, résulte d'une diminution du nombre de Volontaires en Solidarité Internationale (VSI), indemnisés par LP4Y France, au profit du nombre de Volontaires en Service Civique à l'Internationale (VSCI) dont les indemnités sont versées par l'Agence du Service Civique (suite à l'agrément obtenu fin 2022) et à la hausse des volontaires mis à disposition d'autres entités de LP4Y et indemnisés par celles-ci.

En 2023 le nombre de VSI indemnisés par la France s'est établi ainsi 34 ETP (vs 53 en 2022), chiffre auquel il convient d'ajouter 6 ETP en VSCI (vs 0 en 2022) et 18 Volontaires mis à disposition d'autres entités (vs 8 en 2022)

La progression des charges sociales résulte des cotisations au titre des VSCI qui sont intégralement à charge de LP4Y et de la hausse des cotisations restant à charge pour les VSI.

Annexe libre 2

Etat exprimé en **euros**

Valorisation du bénévolat

L'Association bénéficie, à titre gratuit, de bénévoles déployés pour l'action LP4Y effectuant les tâches suivantes : plaidoyer, organisation d'actions pour la collecte de fonds et administratif.

L'évaluation chiffrée du bénévolat a été estimée à 165 729 euros.

Valorisation du volontariat

L'intégralité des professionnels déployés par l'Association sur le terrain dans le cadre de ce projet sont des volontaires.

Les volontaires perçoivent une indemnité mensuelle allant de 200€ à 600€ en fonction de leur durée d'engagement.

Pour l'exercice 2023, l'effectif moyen ETP s'élève à 40 (34 VSI et 6 VSCI) et la valorisation est estimée à 2 411 677 € conformément au barème suivant :

- Coach et Support : 1,5 fois le SMIC
- Project Leader et Coordinator : 2,5 fois le SMIC
- Director : 3,5 fois le SMIC

La valorisation comprend les charges patronales, déduction faite des indemnités réellement versées.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 200 €.

Effectifs Moyens

L'effectif moyen de l'année est de 5,2 ETP (2,4 salariés - 2,9 volontaires associatifs - 0,3 volontaires en service international de réciprocité)

Faits marquants 2023

Après le renouvellement fin 2022 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de l'agrément comme organisme d'envoi de Volontaires en Solidarité Internationale et de l'accréditations par l'Agence du Service Civique pour recourir aux contrats de service civique, LP4Y a été habilité en 2023 à faire venir en France des Volontaires de Solidarité Internationale de Réciprocité.

Le premier Volontaire de nationalité indienne sous ce statut est arrivé en septembre 2023 rejoint par 2 autres Volontaires de nationalité libanaise début 2024.

Ces différentes décisions sont une reconnaissance de la mission d'intérêt général menée par l'association sur le terrain et de la pédagogie développée.

Les aides directes à la formation et à la gestion accordées par le FONJEP (Fonds de coopération, de la Jeunesse et de l'Education Populaire) pour les VSI se sont élevées à 140 K€ en 2023 (contre 108K en 2022) et celles de l'Agence du Service Civique à 16 K€ (montant hors indemnités des Volontaires qui leur sont versées directement aux Volontaires).

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Explication de certaines évolutions

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'année 2023 en légère hausse globalement par rapport à ceux de 2022 se répartissent néanmoins sensiblement différemment d'un exercice sur l'autre :

- Hausse des subventions d'exploitation, malgré l'arrivée à échéance en 2022 de la convention avec l'Agence Française de Développement (11K€ en 2022), grâce à la hausse des aides du Fonjep et de l'Agence du Service Civique.
- Baisse des dons des personnes physiques qui avaient un niveau très élevé en 2022 grâce au soutien exceptionnel d'un donateur. Baisse qui a pu être compensée par le soutien en 2023 de deux entités membres de LP4Y l'Alliance pour un montant de 147K€

Le montant des subventions allouées des fondations restant pour sa part stable d'une année sur l'autre.

Une provision devenue sans objet a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice.

Subventions accordées

Montants qui concernent les subventions versées aux autres entités de LP4Y Alliance qui permettent de couvrir les frais des centres (principalement les indemnités aux Jeunes et aux Volontaires nationaux, les frais de fonctionnement des Centres).

En 2023, ces montants d'un montant global de 511K€ ont concerné principalement le Liban (141K€), l'Inde (119K€) et les Philippines (99K€).

Les versements au titre des projets aux Philippines ont été couverts en partie par l'utilisation des fonds dédiés antérieurement pour un montant de 62K€.

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					Aut pds liés à la gsite du public	Aut pds non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme									
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Achats de mat. approv.												
Variation de stock												
Aut. achats et chges ext.	617		95 141	32 019	17 306	59 349						216 787
Aides financières	19 900			480 452								500 352
Impôts, taxes et vrsst ass.				1 166		1 753						2 919
Salaires et traitements	24 018		249 322		6 810							280 150
Charges sociales	432		79 726		4 275							84 433
Dot. aux amts et dép.												
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Autres charges						1						1
Charges financières						167						167
Charges exceptionnelles	2 460											2 460
Part. salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
TOTAL	47 427		424 189	513 637	23 440	61 270						1 087 269

Etat exprimé en euros

Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Etat exprimé en euros					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature	500				500
Personnel bénévole		2 577 406			2 577 406
TOTAL	500	2 577 406			2 577 906

Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 730	2 730	2 500	2 500
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	383 045	383 045	516 439	516 439
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	439 190		374 331		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	12 735		1 572		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	156 810		118 676		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	31 982	31 982			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	62 000	62 000			
Total des produits par origine		1 088 492	479 757	1 013 518	518 939
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	47 427	47 427	29 912	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme	424 189	424 189	504 301	518 939
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	513 637	8 141	256 195	
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	23 440		16 192	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	17 306		38 767	
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	61 270		73 456	
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			31 982	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			62 000		
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
Total des charges par destination		1 087 269	479 757	1 012 804	518 939
EXCEDENT OU DEFICIT		1 223		714	

Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	2 577 406		3 368 317	
	Prestations en nature				
	Dons en nature	500		945	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
Dons en nature					
Total des produits par origine		2 577 906		3 369 262	
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France	500		190 112	
	Réalisées à l'étranger	2 577 406		3 179 150	
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
Total des charges par destination		2 577 906		3 369 262	

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France		47 427		2 730	2 500
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
1.2 Réalisées à l'étranger		424 189	518 939	383 045	516 439
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		8 141			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS		479 757	518 939	385 775	518 939
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE					
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL		479 757	518 939	479 757	518 939
RESSOURCES PAR ORIGINE					
RESSOURCES DE L'EXERCICE					
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie					
1.2 Dons, legs et mécénat					
- Dons manuels					
- Legs, donations et assurances-vie					
- Mécénat					
1.3 Autres produits liés à la générosité du public					
TOTAL DES RESSOURCES				385 775	518 939
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				31 982	
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS				62 000	
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL				479 757	518 939
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)					
(+/-) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice					
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)					

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

2/2

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Réalisées en France			Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
			Dons en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL			TOTAL	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEBIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 0DD0DEB95F3F41F08121DBA9080823E4	État: Complétée
Objet: Complétez l'enveloppe avec Docusign : LP4Y_RCA_2023_Bilan_Annexes.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 22	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe: Clotilde PORROT cporrot@ecovis-groupecf.fr Adresse IP: 159.180.225.210
Horodatage de l'enveloppe: Activé	
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	

Suivi du dossier

État: Original 03/06/2024 15:02:59	Titulaire: Clotilde PORROT cporrot@ecovis-groupecf.fr	Emplacement: DocuSign
---------------------------------------	----------------------------------------------------------	-----------------------

Événements de signataire

Jörg SCHUMACHER
jschumacher@ecovis-groupecf.fr
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

DocuSigned by:

1121F96C5801420...

Horodatage

Envoyée: 03/06/2024 15:05:48
Consultée: 03/06/2024 15:12:34
Signée: 03/06/2024 15:12:55

Sélection d'une signature : Style présélectionné
En utilisant l'adresse IP: 92.184.121.215
Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de signataire en personne Signature**Horodatage****Événements de livraison à l'éditeur****État****Horodatage****Événements de livraison à l'agent****État****Horodatage****Événements de livraison intermédiaire État****Horodatage****Événements de livraison certifiée****État****Horodatage****Événements de copie carbone****État****Horodatage**

Marie-Laure MARTIN
mlmartin@ecovis-groupecf.fr
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Copie

Envoyée: 03/06/2024 15:05:49
Consultée: 03/06/2024 16:04:54

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Événements de témoins**Signature****Horodatage****Événements notariaux****Signature****Horodatage****Récapitulatif des événements de l'enveloppe****État****Horodatages**

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	03/06/2024 15:05:49
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	03/06/2024 15:12:34
Signature complétée	Sécurité vérifiée	03/06/2024 15:12:55
Complétée	Sécurité vérifiée	03/06/2024 15:12:55

Événements de paiement

État

Horodatages